



Répression contre les lanceurs d'alerte dans la Police, où est passé l'esprit CHARLIE ?

Le Ministère de l'Intérieur a décidé de faire taire les lanceurs d'alerte et les policiers qui veulent redonner un sens républicain à leur métier.

La Préfecture de Police a déplacé le conseil de discipline d'Alexandre LANGLOIS du 14 février au 20 février. La raison invoquée ? L'administration fait selon « son bon plaisir ». A moins qu'elle espère nous désorganiser car ils ne veulent pas nous voir tous unis !!!

Nous comptons sur le soutien du peuple français, des élus, des syndicats, des associations, des gyros bleus, des gilets jaunes pour soutenir notre secrétaire général Alexandre LANGLOIS en vous rassemblant le 20 février 2019 à partir de 8h15 au 1 rue de Lutèce à PARIS à côté de la Préfecture de Police (face à la sortie du métro 4 Cité, à deux pas des RER B et C Saint Michel-Notre Dame).

VIGI Ministère de l'Intérieur appelle à la solidarité du peuple français pour défendre les intérêts et la dignité de ses membres, par la participation à une collecte de fonds pour assurer leur représentation devant les instances compétentes : [Leetchi](#) ou [Le Pot Commun](#).

Plus de 2400€ ont déjà été récolté et nous allons bientôt pouvoir finir de payer les frais d'avocat d'Alexandre LANGLOIS, pour l'assister lors de son conseil de discipline. Cependant ce n'est que la première étape. Il faudra ensuite aller annuler la sanction devant le tribunal, défendre Noam ANOUAR qui lui aussi est en attente de conseil de discipline, etc.

Merci à tous pour votre générosité pour que nous puissions continuer de défendre les valeurs d'une police conforme à l'article XII de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « *La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée* ».

Enfin une pétition a été mise en ligne pour que tout le monde puisse apporter son soutien mais sans argent et sans venir le 20 février 2019, que vous pouvez signer [ici](#).

« Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice » Montesquieu